



Mairie de Berthenay
1 Mail Saint Martin
37510 BERTHENAY
02-47-45-66-30
mairie@berthenay.fr

INFO CATASTROPHE NATURELLE

Des Berthenaysiens ont fait remonter en mairie des dégâts constatés sur leurs habitations suite à l'épisode de sécheresse qui a touché l'ensemble du territoire français cet été.

La Mairie de Berthenay recense donc actuellement les déclarations des riverains ayant subis des dommages sur leur habitation durant l'été, et elle déposera avant la fin d'année, auprès des services de l'État, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'été 2022.

Aussi, nous avons besoin de connaître tous les Berthenaysiens concernés et vous invitons à vous faire connaître, avant le 30 octobre, en adressant un courriel à mairie@berthenay.fr ou un courrier comprenant :

- Un descriptif succinct des dommages subis,
- La date d'apparition du phénomène,
- Éventuellement 2 ou 3 photos au maximum,
- Vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone portable et courriel.

Nous vous rappelons que cette démarche est complémentaire à celle que vous devez engager, dès à présent, auprès de votre compagnie d'assurances. Elle ne la remplace pas.

Voir l'infographie ci-dessous sur la demande d'état de catastrophe naturelle.